

L'ONU a proclamé le 29 août la
Journée internationale contre les essais nucléaires.
Elle s'inscrit en soutien au Traité d'interdiction complète des
essais nucléaires (TICE) adopté en 1996 à l'ONU.



Cette Journée vient aussi en solidarité aux victimes collatérales depuis 1945, des plus de 2000 essais nucléaires réalisés à travers le monde, dont 210 par la France dans ses territoires hors métropole.

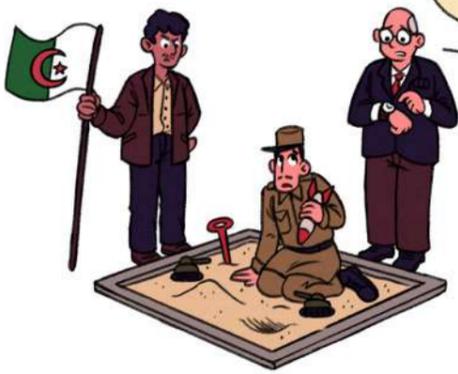
On vous raconte l'Histoire des essais nucléaires Français →



Plus d'information sur
notre site en scannant ce QR
code ou en allant sur :
<http://icanfrance.org/>

En 1945, la France se lançait dans le nucléaire militaire en créant le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Elle choisit d'abord le Sahara Algérien pour ses 17 premiers essais nucléaires par sa proximité et ses « zones désertiques » ; ignorant ainsi la présence de populations nomades.

Cependant, suite à l'indépendance de l'Algérie, la France est contrainte de partir dès 1962.



Allez on a négocié 5 ans de plus, mais après on y va !
Et t'embête pas, on laisse nos déchets nucléaires...

Mais la France n'abandonne pas les essais et, après avoir envisagé la Corse ou le Massif Central, elle se tourne finalement vers la Polynésie, en dissimulant les dangers aux populations, avec un premier essai nucléaire le 2 juillet 1966.



On n'allait quand même pas faire ça en métropole, qu'en auraient pensé les français !

Elle réalise le 27 janvier 1996 son 210e et ultime essai nucléaire. Le Centre d'expérimentation du Pacifique ferme en 1998.

Ces essais avaient pour but de qualifier l'arme (c'est à dire de s'assurer de son fonctionnement), mais aussi d'observer la puissance et l'impact de la bombe sur le matériel.

Il existe 2 grands types d'essais : atmosphérique ou souterrain.

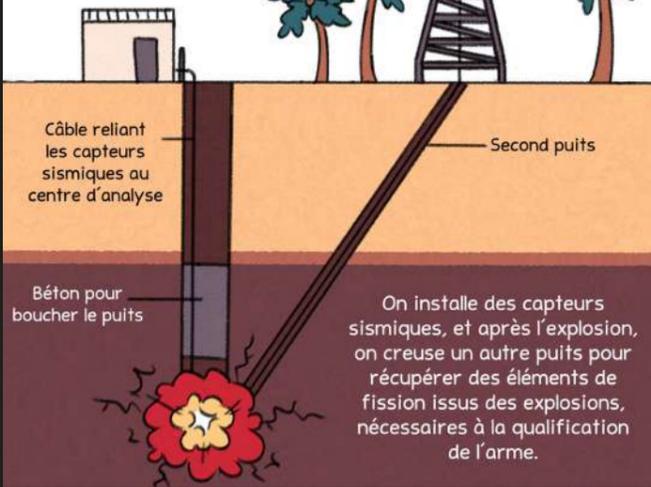
• **Atmosphérique :**
en plaçant la bombe au sol, en haut d'une tour, sur une barge, depuis un ballon dirigeable ou larguée par un bombardier.

Tu penses que c'est qui le plus fort, le char ou la bombe ?



• **Souterrain :**

en creusant des puits, horizontaux ou verticaux, où on place la bombe. Plus l'arme est puissante plus les puits sont profonds.



On installe des capteurs sismiques, et après l'explosion, on creuse un autre puits pour récupérer des éléments de fission issus des explosions, nécessaires à la qualification de l'arme.

Les essais n'avaient pas tous pour objectif de tester les effets d'une bombe sur du matériel. Ainsi, le 25 avril 1961 lors de l'opération « Gerboise verte », la France a voulu recréer des conditions de guerre nucléaire en envoyant volontairement des chars et 195 soldats à pied sous le nuage radioactif et même au point zéro de l'explosion, là où le niveau de radioactivité est le plus important.



Objectif : évaluer la psychologie et l'effet de terreur sur les troupes !

Ces essais de 1960 à 1996 ne se sont pas faits sans contestation, et parfois avec des réponses violentes de la France...

1966 : Discours de John Teariki, député de la Polynésie.

Votre propagande s'efforce de nier l'évidence en prétendant que vos explosions nucléaires et thermonucléaires ne comporteront aucun danger pour nous



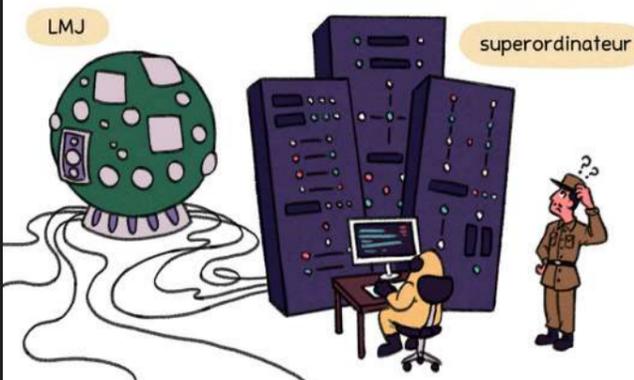
1985 : Les services secrets français coulent un navire de Greenpeace qui protestait contre les essais nucléaires.

1995 : Manifestations en France et à travers le monde contre la reprise des essais nucléaires décidée par le président Chirac.



Depuis 1993, les scientifiques du CEA ont recours au programme Palen (Préparation à la limitation des essais nucléaires), renommé en Simulation en 1995 afin d'éviter toute mauvaise interprétation...

Ces simulations, notamment par superordinateur et par le système du Laser Mégajoule (LMJ) ont pour objectif de poursuivre la modernisation et le renouvellement des armes nucléaires françaises en toute discrétion...



Les essais nucléaires n'ont pas été propres contrairement aux discours du gouvernement. L'État français est contraint, depuis le 5 janvier 2010 par la loi Morin, d'indemniser les victimes qu'il a fait entre 1960 et 1998 au Sahara et en Polynésie.

Les demandeurs doivent cependant prouver 3 conditions : qu'ils souffrent d'une maladie radio-induite, qu'ils étaient présents sur les lieux et ce aux dates concernées.



J'ai pas l'impression d'être malade, un peu la flemme du coup
Est-ce que mon enfant sera aussi considéré comme une victime ?
Mais où je trouve une preuve que j'étais là lors des essais, je suis nomade...

Mais en 12 ans, on remarque une absence de volonté de l'État de faire connaître cette loi, car seulement 2282 dossiers ont été déposés. De plus, uniquement 938 personnes ont été indemnisées, dont un seul Algérien, démontrant aussi une réelle complexité juridique.

Ça vous inquiète pas vous toutes ces bombes atomiques qui pourraient tout détruire à tout moment
Pfff n'importe quoi, puis on a pas le choix de toute façon !
Bien sûr que si ! Avec certaines mesures, notamment le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, on peut totalement éliminer cette menace. Pour cela, rejoignons ICAN France la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires !

Pour agir :

- <http://icanfrance.org>
- @icanfrance
- @ICAN_France
- ICANFrance
- ICAN France
- coordination@icanfrance.org

